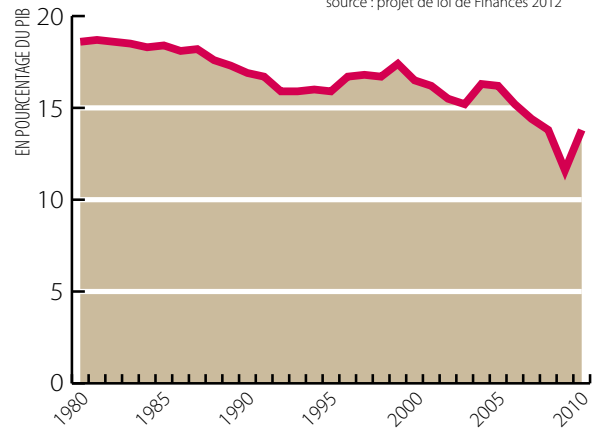


Une crise des recettes, pas des dépenses

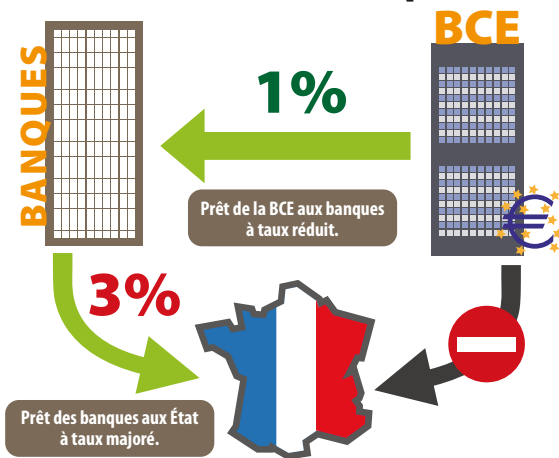
La dette ne s'est pas creusée à cause d'un dérapage des dépenses comme on veut nous le laisser croire. Au contraire, elle s'est constituée à partir d'une réduction volontaire des recettes. Le poids de la dette est tel que le remboursement des intérêts représente près de 50 milliards d'euros par an. Pour sortir de cette crise, il faut d'abord autoriser les États à emprunter directement auprès de la Banque centrale européenne plutôt qu'auprès des banques et des marchés qui s'enrichissent au passage. Ensuite, il faut stopper les exonérations massives d'impôts pour les plus fortunés et les plus grosses entreprises. Il ne s'agit pas de faire la peau aux plus riches mais bien de faire contribuer chacun à hauteur de ses moyens.

La chute des recettes de l'État

source : projet de loi de Finances 2012



Prêts aux États européens



On veut nous faire payer deux fois l'addition

Tout d'abord avec les nombreuses exonérations pour les plus riches, la fiscalité pèse plus lourdement sur le reste des contribuables. Ensuite en se privant des ressources concentrées entre les mains d'une minorité, l'État ne parvient pas à rassembler assez de recettes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Résultat : on paye plus pour moins de services publics !

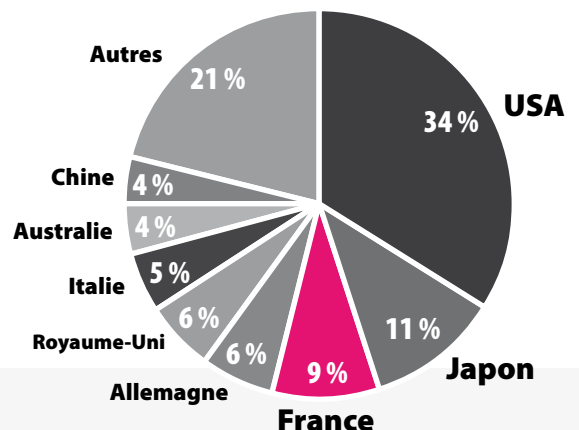
Il est donc temps de renverser la vapeur et de demander plus d'efforts à ceux qui le peuvent. Le revenu annuel moyen des 10 % les plus modestes s'est élevé de 610 euros entre 1999 et 2009. Entre 2004 et 2008, celui des 0,01 % les plus riches a augmenté de 180 000 euros !

Les riches ne partiront pas !

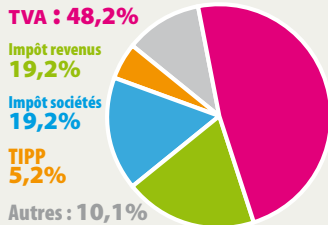
Les chiffres sont là ! Les très riches aiment la France. Alors même que de nombreux pays offrent des législations encore plus favorables aux grandes fortunes, c'est dans notre pays qu'ils sont les plus nombreux en Europe. Pourquoi ? On choisit en priorité de résider dans un pays pour des raisons personnelles qui sont autant de motivations affectives difficilement délocalisables. Ensuite, pour des raisons professionnelles (d'où l'intérêt de développer une politique fiscale favorable à la croissance économique). Et enfin, pour une qualité de vie en grande partie liée au niveau de Service public.

Où habitent les millionnaires ?

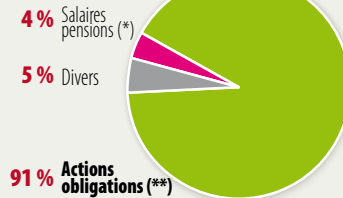
source : Crédit suisse - 2011



Recettes de l'État (2011)

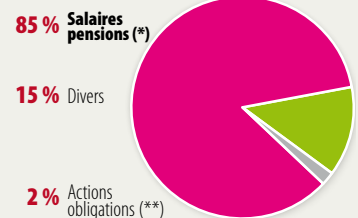


Revenus des 100 français les plus riches



* Taux d'imposition maximum 41% / ** Taux d'imposition 19%

Revenus des autres français

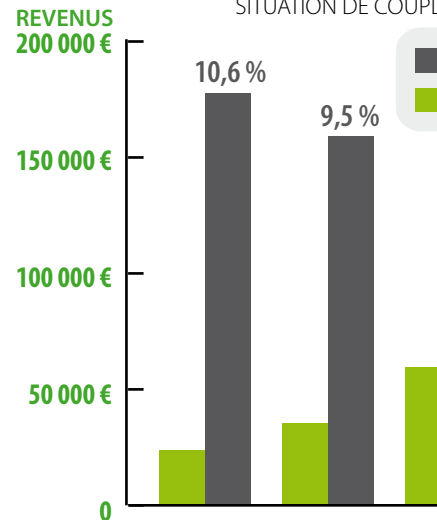


1 français sur 2 ne paye pas d'impôt ?

On entend souvent dire qu'un français sur deux ne paye pas d'impôt. C'est totalement absurde ! Certes la moitié des contribuables n'est pas imposable à l'impôt sur le revenu. Mais l'impôt sur le revenu est devenu un prélèvement extrêmement minoritaire dans l'ensemble des recettes fiscales (moins de 20%). Toute la population s'acquitte de l'impôt ! Souvent sans s'en rendre compte, par exemple en payant la TVA à la caisse du supermarché ou encore la TIPP à la pompe à essence. Mais si ces prélèvements paraissent indolores, les montants versés sont bien plus impressionnants qu'on ne l'imagine. (voir graphique)

C'est ainsi que dans notre système fiscal tous les citoyens payent l'impôt, qu'ils soient français ou non. D'ailleurs, les étrangers vivant sur le territoire national participent tout autant au financement des besoins de la Nation.

POIDS DE LA TVA PAR REVENUS



M. et Mme Pognon VS M. et Mme Lambda

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2012

(sur les revenus de l'année 2011)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SPÉCIMEN

CDI DE LATHUNE
3 RUE DU FRIC
75000 PARIS

COUPLE - 2 ENFANTS
SALAIRES : 100 000 €
REVENUS DE PLACEMENTS : 100 000 €

M OU MME POGNON ROGER
15 RUE DE L'ÉVASION
75000 PARIS

IMPÔT À PAYER

MONTANT INITIAL :
28 862 €

IMPÔT NET À PAYER :
30 €

CHARGES DÉDUCTIBLES

Épargne retraite 12 000 €
Déficit foncier 20 000 €
IMPÔT APRÈS CHARGES DÉDUCTIBLES **18 680 €**

RÉDUCTIONS

Parts de FCPI 2 200 €
Travaux dans habitation principale 6 750 €
Salarié à domicile 7 500 €
Frais garde d'enfants 2 200 €
TOTAL DES RÉDUCTIONS **18 650 €**

Ceci est une simulation faite sur le site www.impots.gouv.fr.

M. et Mme Pognon sont un couple sans histoire. Ils ont deux enfants et vivent dans une riche banlieue parisienne. Ils gagnent très bien leur vie. En 2011, ils ont perçu 100 000 euros de salaires et 100 000 euros de revenus de leurs placements. Avec leurs revenus importants, chaque année ils ne parviennent pas à dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ils ont donc à disposition de grosses sommes d'argent. Leur avocat fiscaliste les aide à les placer pour payer toujours moins d'impôts.

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2012

(sur les revenus de l'année 2011)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SPÉCIMEN

CDI DES FAUCHÉS
250 RUE DE LA MISÈRE
15150 ARNAC

COUPLE - 2 ENFANTS
SALAIRES : 38 000 €

M OU MME LAMBDA YVES
24 RUE DE LA DÉPRESSION
15150 JARNAC

IMPÔT À PAYER

MONTANT INITIAL :
897 €

IMPÔT NET À PAYER :
765 €

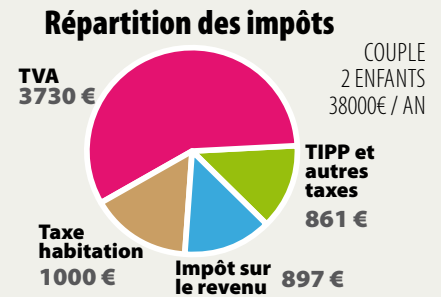
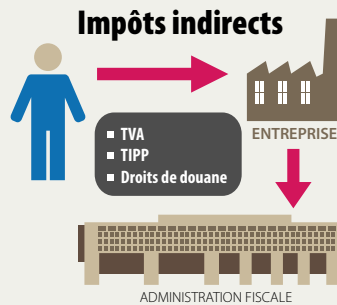
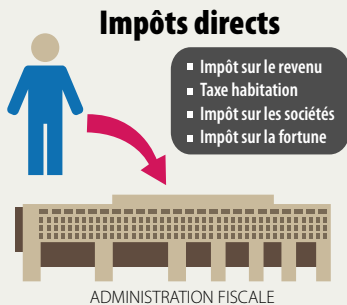
RÉDUCTIONS

Dons 66 €
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés 66 €

TOTAL DES RÉDUCTIONS **132 €**

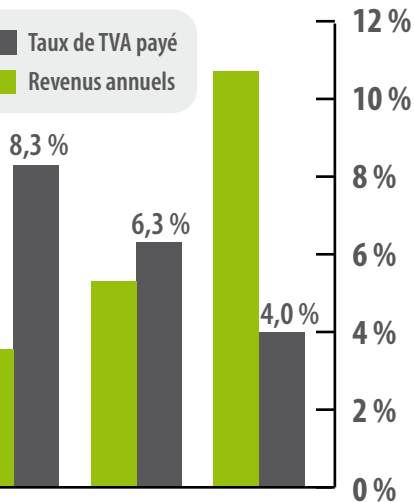
Ceci est une simulation faite sur le site www.impots.gouv.fr.

M. et Mme Lambda sont locataires dans un appartement de banlieue parisienne. Ils ont deux enfants qu'ils font garder chez leurs grands parents. M. et Mme Lambda sont tous deux salariés. Madame perçoit 22 000 € par an. Monsieur perçoit 16 000 € par an. Il travaille à 80 % pour s'occuper de leurs enfants le mercredi. Ils n'ont pour seules déductions que la cotisation syndicale de Madame et un don effectué à l'occasion du Téléthon.



APPORT AUX REVENUS

LES AYANT 2 ENFANTS



Qui paye le plus d'impôt ?

L'impôt sur le revenu est le plus juste dans sa construction. Plus les revenus du contribuable augmentent et plus le taux d'imposition augmente. Chacun contribue alors à hauteur de ses moyens. Pourtant cet impôt a été la cible des libéraux qui l'ont totalement dépecé afin de préserver les intérêts des rentiers et des plus riches. Aujourd'hui, il représente moins de 20 % des recettes fiscales de l'État (plus de 50 % pour la TVA).

À l'inverse de l'impôt sur le revenu, la TVA s'applique sur la consommation. Elle ne tient absolument pas compte des moyens financiers des citoyens. Si le taux de la TVA est fixe, en réalité le taux d'imposition réel de TVA (montant de l'impôt par rapport aux revenus) baisse quand le niveau de revenus augmente. (voir graphique central)

Cet impôt est donc profondément injuste. En l'augmentant, il prive les foyers modestes de ressources pour consommer. Dans le même temps, cela favorise les plus aisés qui sont beaucoup plus enclins à l'épargne. Les hausses de TVA, en plus d'être injustes, sont donc économiquement inefficaces !

Plus de tranches, moins de niches !

Un système fiscal juste et efficace doit imposer les contribuables en fonction de leurs moyens. Il doit également permettre de redistribuer les richesses pour réduire les inégalités.

Dans cette optique, il est indispensable de réhabiliter les impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu (ceux dont le taux varie en fonction des revenus de celui qui le paye) et réduire l'influence des impôts proportionnels comme la TVA.

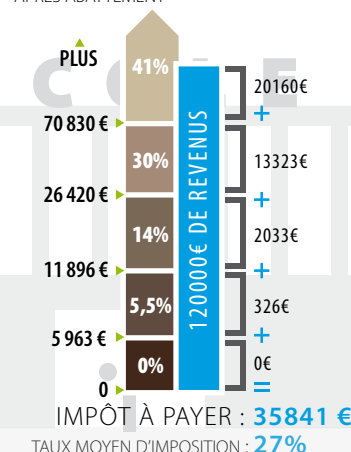
Comment y parvenir ? Il faut simplement faire le contraire de ce qui a été fait depuis plusieurs décennies. Le nombre de niches fiscales a explosé. Pour la plupart, elles sont totalement inefficaces socialement et économiquement. Leur seul but est de permettre aux plus riches, qui en ont les moyens, de se payer des conseillers fiscaux pour échapper à l'impôt. Dans le même temps, les plus hauts revenus sont imposés à des taux de plus en plus faibles (en 30 ans le taux maximum d'imposition est passé de 65 % à 41 %) et les revenus du capital sont bien moins taxés que les revenus du travail.

Il faut donc réduire drastiquement le nombre de

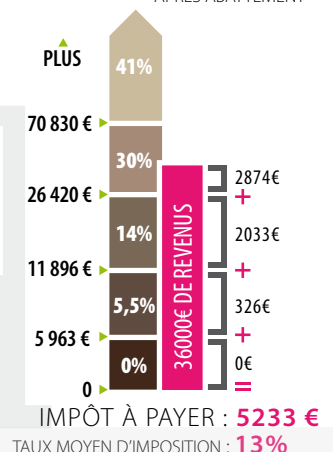
niches fiscales pour ne conserver que celles étant utiles socialement et économiquement. Il faut également faire contribuer davantage ceux qui en ont les moyens en augmentant le nombre de tranches d'imposition et en augmentant les taux d'imposition pour les plus hauts revenus.

Les tranches d'impôt, comment ça marche ?

CÉLIBATAIRE 120 000 € DE REVENUS
APRÈS ABATTEMENT



CÉLIBATAIRE 36 000 € DE REVENUS
APRÈS ABATTEMENT



Des solutions, il y en a !

La fiscalité des entreprises est tout aussi injuste que celle des particuliers. Les sociétés du CAC 40 s'acquittent d'un impôt sur les sociétés de 8 % pendant que les PME sont imposées à 23 %. Toute la fiscalité doit donc être réformée pour la rendre socialement juste et économiquement efficace. C'est pourquoi nous proposons :

1 – De réhabiliter l'impôt sur le revenu pour en faire un grand impôt citoyen :

- ★ En limitant strictement les déductions fiscales à celles démontrant une efficacité économique, sociale ou environnementale ;
- ★ En augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition pour les plus hauts revenus ;
- ★ En taxant autant les revenus du capital que ceux du travail.

2 – De limiter le poids de la TVA :

- ★ En ramenant le taux normal à 15 % ;
- ★ En supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.

3 – De prendre en compte les revenus des occupants dans le calcul de la taxe d'habitation.

4 – De mener une politique fiscale en faveur de l'emploi, des salaires, de la recherche et du développement humain durable :

- ★ En modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation qui est faite des bénéfices ;
- ★ En taxant les transactions financières ;
- ★ En luttant contre les paradis fiscaux.

L'ensemble de ces propositions est parfaitement réaliste. Elles apportent des réponses pour financer les besoins en prenant les richesses où elles se trouvent. Ensemble, exigeons le changement ! Pour en savoir plus et tester le simulateur de nos propositions, rejoins-nous sur www.justicefiscal.fr.

